

A LA REVOLUTION FRANCAISE DE 1789, Gestas devient sujet d'actualité comme en témoigne plusieurs récits, depuis « Les Basques » de Philippe Veyrin en 1955, p.265, « en 1793, 25 habitants de Gestas en Soule, mécontents de leur maire, le citoyen Etchebarne, se saisirent de lui et le bafouèrent en le promenant ainsi revêtu de son écharpe officielle » Nous étions à l'hiver 1792-93, quelques quatre mois après l'effondrement de la plus qu'ancienne monarchie française et l'apparition de la première république française.

Mais, à Gestas, on était bien loin de Paris, du lieu où se déroulèrent ces événements si décisifs pour les Français, depuis la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 jusqu'à l'attaque du château des Tuileries et l'emprisonnement de la famille royale le 10 août 1792

On ne trouve que peu de cas de troubles de masse en Soule, si ce n'est l'affaire de Gestas qui fut gérée avec modération par ses administrateurs malgré son aspect dramatique, impressionnant par son intensité, sa durée (du 4 nivose an II-24 décembre 1793 au 16 thermidor an II-3 août 1794). Il y avait des troubles dans la municipalité de Gestas par un mépris des pouvoirs publics par la population.

Le maire Etchebarne est violemment attaqué, quelques habitants le promènent sur un âne en le menaçant de le pendre, ce qui fait répliquer un membre du comité de salut public du district de Mauléon disant « Je serais d'avis que l'action révolutionnaire qui est en nos mains, agisse avec la promptitude et l'éclat que le cas l'exige ; le cas est grave » (registre du comité, p.123 sur la séance du 4 nivose an II). Le comité voit dans cette action une insurrection ouverte contre l'ordre public et la République, arrête immédiatement les 26 coupables, chiffre important pour un village ne dépassant pas les deux centaines d'habitants, 6 personnes sont transférées à Mauléon sous la garde de 12 soldats. Le maire de Gestas écrit personnellement au représentant Féraud qui lui répond le 14 nivose, s'interrogeant sur la réelle compétence du district de Mauléon dans cette affaire, se demandant pourquoi le comité de surveillance d'Orthez ne s'en charge pas puisque la situation de Gestas est ambiguë. Féraud demande aux deux comités de collaborer afin de savoir si le maire de Gestas peut revêtir l'image d'un martyr.

La situation se renverse lorsque le citoyen de Gestas, Bordenave, non arrêté, accuse le maire et le curé Pierre Cambot de manquer de patriotisme, le premier s'étant élevé contre l'arbre de la Liberté de la Commune et le second d'entamer des chants et prières peu révolutionnaires à la messe, accusations recueillies par le comité d'Orthez qui les transmet à celui de Mauléon. Orthez reçoit les dépositions de 11 témoins, informe Mauléon de l'erreur sur la personne du maire et lui envoie le curé Cambot car il est surchargé d'affaires. Mais Féraud demande aussi l'arrestation du maire Etchebarne en attendant un éclaircissement sur les accusations, le 26 pluviôse le comité de Mauléon transmet au représentant du peuple les dossiers sur ces deux personnes. L'affaire semble plus complexe, les officiers municipaux de Gestas et le maire ayant refusé de communiquer certaines lois révolutionnaires et de les appliquer (Gestas n'aurait pas eu son arbre de la liberté avant que les autres communes aient eu le leur et que les habitants imposèrent sa plantation, les officiers municipaux auraient refusé le renouvellement de la municipalité imposée par la loi, les habitants se seraient alors eux-mêmes réunis en assemblée primaire pour élire leur propre maire et un second conseil municipal).

Mauléon, ne sachant qui croire, écrit au représentant Monestier du Puy de Dome qui doit visiter le district mais ne l'a toujours pas fait le 5 ventôse an II quand le comité

entreprenant une nouvelle enquête, ce qui coûte au comité qui ne peut compter que sur la sagesse de ses membres confrontés à une première grande affaire. Monestier répond enfin le 17 ventôse demandant un tableau détaillé des troubles de Gestas, liste des 12 arrêtés (Garby, Soule, Jarousie, Sublanc père, Casenave, Uheixe, Menvielle, Lahielleitte, Gasies, Lardoit, Candau, Beiret) sur les 26 du départ sans compter le maire Etchebarne et le curé Cambot, tableau envoyé le 4 germinal avec copie à Monestier ; ce tableau dit que les habitants sont divisés, cherchant au travers de la Révolution à se nuire, division remontant à des « haines particulières sous le voile du patriotisme » (registre du comité p.216), la nomination d'Etchebarne comme maire ayant déplu à une partie de la population et lors du renouvellement de la municipalité la population ait choisi le citoyen Garby. Parmi les emprisonnés, lui et les coupables axent leur défense sur la réticence dont Etchebarne a fait preuve pour la plantation de l'arbre de la liberté qu'il aurait surnommé « arbre de l'esclavage ». Plusieurs témoins continuent de confirmer les mauvais traitements subis par le maire, Etchebarne se justifie de son absence à la cérémonie en l'honneur de l'arbre en se disant retenu à Pau alors que les habitants avaient décidé de ne pas attendre son retour. S'interrogeant sur les vrais motifs de cette discordance, le comité du district de Mauléon rédige tous les procès verbaux pour les envoyer à Monestier espérant que « n'échappera pas aux lumières et à la justice du citoyen Monestier » (registre du comité p.235 séance du 4 germinal). L'affaire trainait en longueur et Mauléon ne prenait toujours pas de décisions concernant les emprisonnés (maire et citoyen de Gestas, seule l'accusation du curé Cambot semblait prouvée).

Le 30 germinal, les particuliers de Gestas sont traduits devant le comité de Pau sur ordre du citoyen Casibonne, accusateur public du département des Basses Pyrénées ; Etchebarne, resté en réclusion à Mauléon, est relâché le 2 thermidor an II sur la confiance de l'opinion publique et en tant que cultivateur. Ses accusateurs sont toujours au tribunal criminel de Pau où Pierre Cambot n'est pas non plus, peut-être parce que gravement malade « atteint de crachements de sang » d'après déclaration du 26 fructidor (« Considérant que le comité doit se prêter à tout ce qui peut tendre au soulagement de l'humanité souffrante » selon le registre du comité p.391, Cambot est transporté à l'hôpital civil avec ordre à l'officier de santé de rendre compte tous les trois jours de son état).

Cette affaire est terminée après plusieurs mois pour Mauléon assez passif, laissant les représentants décider pour eux, mais quel fut son dénouement à Pau ? L'acquittement même si 6 d'entre eux moururent à Pau pendant le cours du procès et que les autres revinrent en ayant perdu argent et temps. Et comment la vie reprit elle à Gestas en cette fin XVIII-début XIXème quand les maires successeurs d'Etchebarne se trouvent être du parti de ceux qui l'avaient agressé (comme Candau en l'an 8) comme de ceux qui le défendirent (Bedat et Bonnasse avant le plus jeune de Beuste) ?